

# Bercy : L'Etat face aux collectivités locales

Bercy a pointé du doigt les collectivités locales comme principales responsables du nouveau dérapage des finances publiques, alors que le déficit de l'État pourrait dépasser les 6 % du PIB en 2024. Ces collectivités sont, cependant, victimes d'un "effet de ciseaux" : les dépenses (+4,4 %) augmentent plus rapidement que les recettes (+2,5 %).

Les communes restent durement impactées par la crise inflationniste. Si les dépenses croissent plus vite que les recettes, cela s'explique davantage par les décisions de l'État que par celles des élus locaux. Citons par exemple les dépenses de personnel avec l'application sans préavis de la hausse du point d'indice et l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents .

Par ailleurs, notre commune subit un prélèvement depuis 2010 au titre du FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources) de 37 828 € après la réforme de la taxe professionnelle. Elle est également affectée par une retenue sur le produit de sa taxe foncière, qui s'élève à 45 218 €. Les 7,08 % affichés sur votre avis sont donc en grande partie dus à des décisions de l'État, en raison de la hausse de la base d'imposition des locaux, « calculée sur la surface pondérée par un tarif au mètre carré, ajusté par un coefficient de localisation, etc, etc » ...

Des transferts de compétences nous sont régulièrement imposés, souvent accompagnés de compensations financières insuffisantes (urbanisme, ALSH, nouvelles normes, etc.).

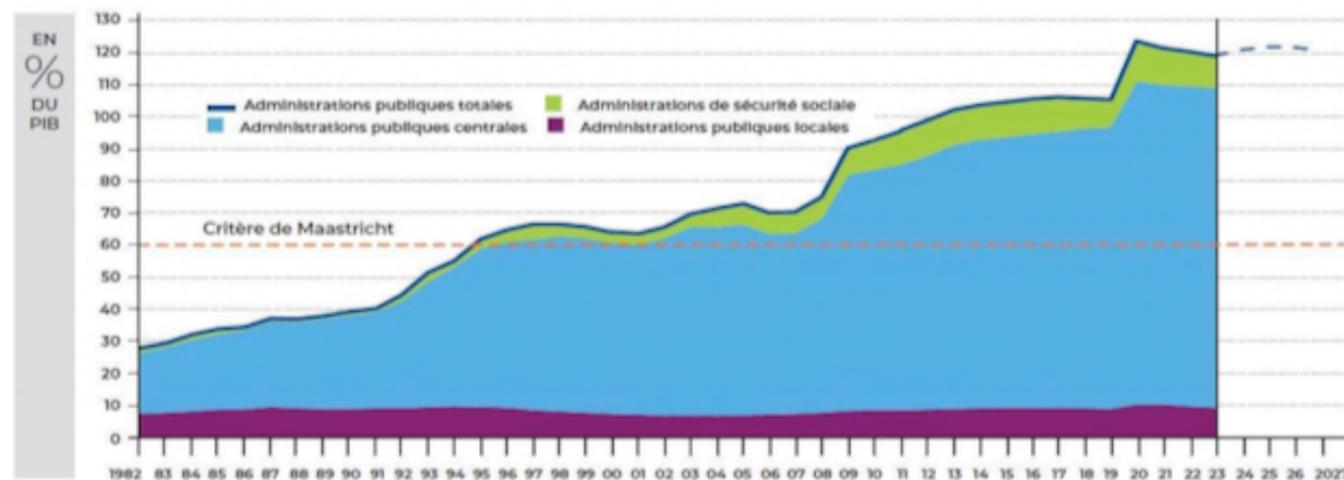
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est gelée, ce qui équivaut à une baisse en termes réels. Selon La Banque Postale, la capacité d'autofinancement des communes diminuera de 8,7 % en moyenne. Dans le contexte financier actuel de la France, il est légitime de se demander quelles seront les capacités d'investissement des communes à l'avenir. L'investissement fait tourner l'économie locale. Qu'en sera-t-il des subventions telles que la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou le fonds de solidarité territorial (FST) ? Nous savons déjà que les crédits du "Fonds Vert" subiront une réduction drastique.

Il est important de rappeler que le budget d'une commune doit impérativement être sincère et voté en équilibre pour chacune des deux sections : fonctionnement et investissement. Ce principe ne s'applique clairement pas au budget de l'État !

Il est totalement inapproprié de parler d'une "explosion" de l'endettement des collectivités locales. Un graphique publié par La Banque Postale en dit d'ailleurs plus que tous les discours : il illustre clairement l'évolution comparée de l'endettement de l'État et de celui des collectivités.

## La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

On observe une remarquable stabilité de la dette des collectivités, qui oscille entre 7 et 8 % du PIB depuis 1982. En comparaison, la dette de l'État a bondi de 30 % à 110 % du PIB sur la même période. Cela rend d'autant plus difficilement acceptables, pour nous, élus locaux, les accusations de mauvaise gestion émises par Bercy...

Richard Landraud, 1er adjoint

# Notre école : l'année scolaire 2024/2025

Notre école accueille 76 enfants répartis en 4 classes :

- . Petite et Moyenne sections : 19 enfants avec Madame Cathy TERROU,
- . Grande Section et CP : 17 enfants avec Madame Dominique BESSE,
- . CE1 et CE2 : 19 enfants avec Monsieur Nicolas DELORD,
- . CM1 et CM2 : 21 enfants avec Monsieur Pierre CHOLIN.

La garderie, le matin à partir de 7h00, est assurée par Christine. Cécile, à partir de 8h10, surveille une partie des enfants plus nombreux. Céline assiste, le matin, Maîtresse Dominique, afin de favoriser la réussite des activités de sa classe. Cécile travaille avec Maîtresse Cathy. Lors des repas le midi concoctés avec qualité et amour par Babette notre cantinière, Christine, Cécile, Céline et, Stéphanie assurent le service et veillent au bon déroulement des repas. De plus, entre 12h00 et 13h35, Céline et Stéphanie se relaient pour surveiller les enfants dans la cour. Enfin, la garderie le soir a lieu de 16h45 à 18h40 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi), elle est effectuée par Christine et Babette jusqu'à 17h30 (le goûter est offert par la municipalité). Céline assure l'aide aux devoirs de 17h15 à 18h00. Stéphanie s'occupe du ménage à l'école. De plus, le mercredi matin, la garderie a lieu de 07h00 à 12h15 et, est assurée par Christine, Céline et Stéphanie, chacune leur tour.

Votre enfant va avoir 3 ans en 2024, venez à la Mairie l'inscrire, pour la rentrée 2025 / 2026, à notre école ! Vous êtes nouvel arrivant à Jugeals-Nazareth, vous avez un ou des enfants entre 3 et 11 ans qui vont suivre leur scolarité à notre école, venez les inscrire à la Mairie ! Notre école, forte de 4 classes et d'une équipe enseignante aussi compétente que chaleureuse, pour conserver cette organisation, doit pouvoir enregistrer les nouveaux élèves et transmettre à l'Inspection d'Académie ces effectifs 2024 / 2025.

Emmanuel MAZAUDOUX, 2ème adjoint

# ASJN, notre club de football

Pour la saison 2024-2025, autour de Stéphane ROUHAUD, le responsable technique seniors, qui fait le lien entre les trois équipes, les joueurs et les entraîneurs. Pour tous les renseignements, n'hésitez pas : contactez soit pour les seniors : Stéphane ROUHAUD, responsable technique seniors, au 06 74 63 83 14, soit pour l'école de foot : Romain ESTEVES, responsable technique jeunes, au 06 71 97 45 66, ou par mail : [asjnfootball@gmail.com](mailto:asjnfootball@gmail.com).

- . L'équipe 1 a joué 2 matchs : 2 nuls, elle est 8ème sur 12 équipes (exæquo avec Limoges Portugais)
- . L'équipe 2 a joué 2 matchs : 2 victoires, elle est 2ème sur 12 équipes
- . L'équipe 3 a joué 2 matchs : 1 victoire et 1 défaite, elle est 9ème sur 12 équipes.

Voici les matchs du mois d'octobre au stade du Puy Blanc à Noailles : venez nombreux !!!

- . Équipe 1 : 12/10 à 19h00 contre Tulle Foot ; 26/10 à 19h00 contre Limoges Football
- . Équipe 2 : 13/10 : à 15h00 contre Marcillac Clergoux ; 27/10 : à 15h00 contre Perpezac Sadroc
- . Équipe 3 : 06/10 : à 15h00 contre Brive Portugais 2 ; 20/10 : à 15h00 contre SR3V 3.

Nous souhaitons réussite à nos équipes. L'association d'un socle de joueurs fidèles au club et, de nouvelles arrivées permet un bon début de saison et, de porter haut les couleurs de notre club !

MAZAUDOUX Emmanuel,  
2ème adjoint

**RECRUTEMENT ASJN**

**REJOIGNEZ NOUS**

**SAISON 2024/2025**



- ÉDUCATEURS
- BÉNÉVOLES
- JOUEURS

**OUVERT À TOUTES LES CATÉGORIES**

ROMAIN ESTEVES  
06-27-42-70-90

